

## **Communiqué "info conseils":**

**Objectif:** Communication officielle coordonnée des 3 x CM de Courtelary - Cortébert – Corgémont et BKW, pour informer les médias en cas de question au sujet du recours contre le projet éolien du Jeanbrenin, **Publication à la rentrée en août 2022**



### **Trois éoliennes des Bises de Cortébert et Corgémont / Jeanbrenin**

#### **Recours contre l'approbation du Canton de Berne**

Les Conseils municipaux de Courtelary, Cortébert et Corgémont avec BKW avaient remis le 2 décembre 2021 au canton de Berne le dossier complet pour l'adaptation de leurs plans de zone concernant le projet éolien du Jeanbrenin. Ce projet avait été adopté par plus de 90 % des citoyens lors des assemblées municipales du 21 juin 2021 à Corgémont, même 100 % à Cortébert. Sur cette base, l'autorité cantonale compétente en matière d'aménagement du territoire (OACOT) avait approuvé le projet et rejeté toutes les oppositions le 29 avril 2022.

Alors que la fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) soutient ce projet et qu'aucune autre association de protection de l'environnement et du paysage ne s'est opposée, des propriétaires d'une habitation et de chalet de vacance éloignés ont déposé un recours contre l'approbation du Canton de Berne (OACOT). Le fait que l'éolienne T5 planifiée aux environs de ces chalets a été supprimée en tenant compte des intérêts des riverains ne les a pas retenus de former un recours.

Ces opposants décident de retarder consciemment la réalisation d'un projet qui respecte le paysage, l'environnement et la biodiversité. Les recourants ne respectent pas non plus le choix démocratique des Communes concernées qui avaient approuvées les plans de quartier à plus de 90% et 100% lors des assemblées municipales du 21 juin 2021.

Les Conseils municipaux de Courtelary, Cortébert et Corgémont avec BKW déplorent cette attitude de blocage d'un projet qui aurait pu être réalisé rapidement et apporter, à l'approche d'une pénurie énergétique, de l'électricité locale et renouvelable à nos entreprises régionales, voir alimenter l'équivalent de plus de 3'300 ménages du Jura bernois.

Le début des préparatifs de construction des 3 éoliennes des Bises de Cortébert et Corgémont dépendra de l'issue de la procédure de recours devant la Direction de la Justice du Canton de Berne (DIJ).

Les 3 x CM de Courtelary, Cortébert, Corgémont et BKW